

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE AVÉ MARIA

PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'établissement de l'école Avé Maria, tenue par rencontre virtuelle team, mercredi le 27 mai 2020 à 18h30.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Sont présents :

Madame Lysianne Bergeron, parent
Madame Anne-Marie Bourgeois, parent
Madame Édith Provençal, parent
Madame Annie Beauchemin, soutien
Madame Lyne Morin, enseignante
Madame Frédérique Plasse, responsable du service de garde
Monsieur Brian Kent, enseignant
Madame Amey-Lee Martel, enseignante
Madame Stéphanie Gendreau, parent
Madame Martine Thibault, parent
Monsieur Patrick Giroux, parent
Monsieur Michel Gévy, parent

Sont absents : aucun

Charles, directeur, procède à l'ouverture de l'assemblée à 18h36 et souhaite la bienvenue à tous.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Stéphanie Gendreau et secondé par Lyne Morin d'accepter l'ordre du jour tel quel.

22CE1920-027

Adopté à l'unanimité

3. Adoption et suivi du procès-verbal du 4 février 2020

Michel se questionne concernant le 1000\$ qui a été donné aux autres écoles de notre budget force 4. Il demande à Charles de justifier ce transfert. Charles nous informe que le ministère a changé des côtes de défavorisation de plusieurs écoles et donc certaines n'avaient pas pu bénéficier de cette subvention. La commission scolaire a demandé aux écoles de faire un don collectif pour ces nouvelles écoles défavorisées.

Michel se demande pourquoi ces écoles ont le droit à cela étant donné qu'il fallait présenter un projet pour avoir droit à cette subvention.

Amey veut savoir si la somme pourra être récupérée puisque les écoles ayant reçu ce montant ne devraient pas pouvoir le dépenser étant donné la pandémie. Charles nous informe que le montant ne pourra pas être reconduit à l'an prochain.

Stéphanie se demande si cette somme a été donnée parce que l'École n'a pas dépensé toutes les sommes allouées ou si ce don ne tenait pas compte des dépenses de l'école dans ce budget.

Charles explique qu'un montant de 10 \$ par élève a été attribué en début d'année pour des activités sportives et qu'il reste malgré tout le 1000\$ sans problème.

Suivi : Projet éducatif

Le projet est présentement sur la glace.

Projet de patinoire

Étant donné que le GDPL 2020 n'aura pas lieu, il y aura un manque à gagner pour le projet patinoire. Charles est en discussion avec la commission scolaire pour trouver des solutions.

Photos scolaires

Charles nous présente un document avec les prix de l'appel d'offres de la commission scolaire et celle de Nala de l'an passé.

Charles fait la comparaison entre les deux fournisseurs.

Patrick nous nomme des commentaires qu'il a entendus au comité de parents qui sont plutôt négatifs envers ce fournisseur.

Plusieurs personnes du CE ont également entendu des commentaires négatifs de cette compagnie.

Le CE demande à Charles de partir en appel d'offres étant donné la mauvaise réputation de la compagnie La Pomme Verte avec les mêmes critères de cette année.

Il est proposé par Michel Gévry et secondé par Édith Provençal d'aller en appel d'offres pour les photos 20-21.

Campagne de financement

Charles nous présente un document et nous informe que si on vend du chocolat il se doit d'être à 70% de cacao. Il est donc impossible de vendre du chocolat pour lait dans la campagne de financement.

Charles nous informe que l'école Du Phénix et de l'Assomption ont fait une campagne de financement avec des recettes en pot.

Après certaines recherches le pot se vend 12 \$ et madame Lyne Morin se demande si 12\$ est pas un peu dispendieux pour notre milieu surtout en ce temps de pandémie où les parents pensent cuisiner eux-mêmes de plus en plus.

La plupart des membres souhaitent une campagne où les produits sont peu dispendieux à l'achat (2-3\$).

Lyne Morin propose de vendre des savons comme produits afin de répondre aux produits que l'on utilise abondamment présentement.

Patrick propose une activité rassembleuse. Anne Marie propose la vente de papier de toilette.

Charles propose que l'on discute de ce sujet le 9 juin prochain.

Ombrière

Charles nous informe que les ressources matérielles confirment que le projet d'ombrière monte facilement à 40 000\$, donc très dispendieux. Charles propose que cela soit un futur projet d'embellissement de la cour d'école.

22CE1920-028

Adopté à l'unanimité

4. Nouvelle organisation scolaire Covid-19

Les membres du personnel de l'école ont travaillé très fort pendant la semaine du 4 mai pour préparer l'arrivée des élèves le 11 mai.

Nous avons 7 membres de l'école JHL qui viennent nous prêter main-forte lors des récréations et de l'heure du dîner.

Nous les remercions grandement.

Tous les jours, l'équipe-école applique les consignes et est flexible afin de s'ajuster à toutes les modifications et/ou l'ajout de consignes.

Les élèves sont en grandes majorités heureux d'être de retour à l'école.

5. Organisation scolaire 2020-2021

Charles nous présente un tableau nous présentant l'organisation scolaire 20-21.

Il nous explique que la capacité officielle de notre école est de 18 groupes selon l'acte d'établissement.

Donc pour l'an prochain, l'organisation scolaire nous donne :

- 3 classes de maternelle
- 2 classes de 1ère année
- 1 classe de 1er et 2e année
- 2 classes de 2e année
- 3 classes de 3e année
- 2 classes de 4e année
- 2 classes de 5e année
- 2 classes de 6e année
- 1 classe spécialisée de type Orchidée

Charles nous explique donc que la classe DGA doit déménager à l'école de la Moisson D'or afin d'accueillir cette nouvelle classe.

Cette décision a été prise à la suite d'un processus des services éducatifs.

Anne-Marie se pose la question à savoir pourquoi déplacer une classe spéciale pour une autre.

Charles explique que les services éducatifs visaient notre école depuis longtemps pour certains besoins d'élèves à mobilités réduites.

Étant donné que notre école a été ciblée puisque nous sommes une école à un seul plancher et nous avons une toilette avec des installations pour personnes handicapées.

Anne-Marie explique qu'il y a quelques années elle a vécu cette même situation et qu'en démontrant les besoins de stabilité des élèves DGA, elle a réussi à garder sa classe dans son école.

Charles nomme que la fédération des personnes handicapées font des pressions afin que les élèves à mobilités réduites aient des droits que l'on doit respecter.

Michel ne comprend pas pourquoi on déplace sa classe alors qu'il y a d'autres solutions :

- Il y a un local de libre à Ave Maria en 20-21
- Il y a plusieurs écoles à Granby pouvant accueillir une classe spéciale (avec ascenseurs, premier plancher sans marche, etc.)

La classe DGA d'Ave Maria a un beau programme de motivation basé sur la proximité de la piste cyclable.

Alors, pourquoi déraciner une classe et déstabiliser un certain nombre d'élèves ?

Les membres du CE désirent écrire une lettre en collaboration avec la présidente du CE pour manifester contre le déménagement de la classe DGA.

Il est proposé par Lysianne Bergeron et appuyé par Anne Marie Bourgeois d'écrire une lettre à la commission scolaire.

6. Grille-matière

Charles nous présente la grille-matière 20-21 qui a été présentée et discutée lors d'une rencontre mensuelle au mois de février.

Charles nous explique les changements pour l'an prochain, c'est-à-dire qu'il n'y aura plus d'accentuation d'anglais en 5^e année pour

respecter le désir des titulaires de ne plus aller enseigner dans la classe 602.

Brian explique que ce projet avait lieu depuis 12 ans en collaboration avec les titulaires de 5^e année et qu'il se retrouve à perdre 1/3 des périodes avec ce niveau.

Michel trouve dommage que l'on perde cette couleur qui était attribuée au 3^e cycle de notre école depuis si longtemps.

Il est proposé par Patrick Giroux et appuyé par Martine Thibault d'accepter la grille-matière 20-21.

22CE1920-030

Adopté à l'unanimité

7. Règles de passage d'un cycle à l'autre

Charles nous présente le processus et les critères afin d'identifier les élèves qui doivent reprendre une année au primaire.

Les professionnelles doivent selon le cas donner leur avis sur le redoublement.

Malgré que l'élève présente 3 échecs sur 4 dans les matières de base, il se peut qu'il ne double pas en tenant compte de son parcours. (Maladie, situation familiale, maturité, etc.)

8. Règle de conduite école et SDG.

Charles nous informe qu'il a légèrement modifié la pyramide du code de vie pour les fiches majeures afin d'enlever une marche à la pyramide.

Le tout afin que dès la 5^e marche, l'élève avec des difficultés arrive à une étude de cas plus rapidement.

Il est proposé par Brian Kent et appuyé par Amey-Lee Martel d'accepter le code de vie pour l'année scolaire 20-21.

22CE1920-031

Adopté à l'unanimité

Frédérique nous présente les règles de fonctionnement du service de garde 2020-2021 et un tableau présentant les activités des journées pédagogiques.

Il est proposé par Annie Beauchemin et appuyé par Édith Provençal d'accepter le document des règles de fonctionnement et des journées pédagogiques (activités).

22CE1920-032

Adopté à l'unanimité

9. Parole aux enseignants

Aucune information

10. Parole a la communauté

Maritza nous informe que les jeux d'eau seront ouverts durant la période de chaleur intense.

11. Rapport du Service de garde

Le nombre d'inscriptions pour l'an prochain est en diminution pour l'an prochain. Il y a eu des relances pour mobiliser les parents retardataires.

12. Rapport de l'OPP

Aucune information

13. Rapport du délégué comités de parents

Patrick nous informe des sujets des dernières rencontres.
Le plus gros sujet demeure la nouvelle loi 40 et la nouvelle façon de fonctionner que prendra notre commission scolaire.

14. Rapport de la direction

a. EHDA

Le processus des classements d'élèves en classe spéciale est terminé. Nous avons présenté 2 cas qui ont été refusés pour le secondaire.

Toutes les demandes de classes spéciales pour le primaire ont été acceptées.

Étant donné la situation, les plans d'intervention seront à revoir afin de respecter les mesures sanitaires.

b. Fondation Au petit creux!

La fondation nous a remis un montant qui a servi à réduire la facture des effets scolaires de certaines familles défavorisées.

c. Fondation Christian Vachon

Nous avons été sollicités pour participer à cette fondation afin de faire bénéficier certaines familles de cette fondation.

d. Défi relevé : Je pars du bon pied!

Nous avons pendant le confinement accepté le défi de l'école St-André de ramasser des fonds pour un organisme de notre choix.

Nous avons recueilli un montant de 820\$ pour l'organisme : Je pars du bon pied!

Stéphanie remercie l'équipe-école de cette participation.

e. Des souris et des hommes

Charles nous informe que le problème des souris est réglé et que pendant le confinement nous avons maximisé l'effort de capture.

f. Budget

Le budget ayant été préparé par la commission scolaire étant donné le contexte de la COVID et ayant été vérifié par Charles, celui-ci ne sera pas présenté au conseil d'établissement.

Don pour les orthopédagogues

Charles explique que nous avons eu un don pour nos orthopédagogues de 1000\$. De ce montant il reste un montant de 373\$. Charles demande de créer un fonds à destination spéciales afin que ce montant soit protégé.

Il est proposé par Michel Gévy et secondé par Patrick Giroux d'accepter de créer un fonds à destination spécial pour le don fait aux orthopédagogues.

22CE1920-033

Adopté à l'unanimité

15. Correspondance

Aucune correspondance.

16. Questions diverses

Édith nous informe que les loisirs de Granby organisent un concours : À Granby ça roule !. Les inscriptions se terminent le 31 mai.

Édith veut de l'information concernant le classement des futurs élèves de 6e année pour l'anglais intensif.

Charles informe qu'un sondage d'intérêt sera envoyé aux parents prochainement.

Édith s'informe si les frais de surveillance seront remboursés aux parents étant donné qu'il y a eu fermeture des écoles.

Charles et Annie nomment que nous sommes en attente de consignes du ministre.

17. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Lyne Morin et appuyé par Annie Beauchemin de lever l'assemblée à 21h24.

22CE1920-034

Adopté à l'unanimité

Président(e)

Direction